2026/002

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260129-2026_002-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 29/01/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 29 Janvier à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la Mairie de La Chapelle-de-Brain, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/01/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : DUTEMPLE Karine, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MM : DAVAL Rodolphe, GÉRARD Michel, LAMENISOT Yoann, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HEUZÉ Céline à M. MORISOT Yohann, PLANÇON-PROVOST Fabienne à M. GÉRARD Michel, TESSIER Delphine à M. DAVAL Rodolphe, M. DANET Tony à M. RANDONNET Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : M. MOUROUX Grégoire

2026/002 – Recours gracieux : permis exclusif de recherches de mines "TARANIS" - société BREIZH RESSOURCES

Vu la demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines dit permis "Taranis", déposée par la société Breizh Ressources,
Vu les arrêtés ministériels du 3 décembre 2025 accordant les permis exclusifs de recherches de mines d'antimoine, d'argent, de bismuth, de cobalt, de cuivre, d'étain, de germanium, d'indium, de lithium, de molybdène, de niobium, d'or, de tantale, de tungstène, de platine, des métaux de la mine du platine, de plomb, de rhénium, de zinc, de zirconium, des terres rares et des substances connexes à la société Breizh Ressources, et notamment le PERM dit permis "Taranis" ;
Vu le voeu du conseil municipal de la commune de La Chapelle-de-Brain, en date du 06 décembre 2024, à l'encontre du projet exclusif de recherches de mines "Taranis";
Vu la délibération n°2024/059 en date du 06 décembre 2024, relative au refus de l'accès aux parcelles communales ;

Considérant la démarche de recours gracieux portée par l'association Eau et Rivières de Bretagne, partagée par le collectif Stop Taranis, à destination de Monsieur le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'Industrie ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'associer la commune à ce recours gracieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

2026/002

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260129-2026_002-DE

- ACCEPTE d'associer la commune au recours gracieux à l'encontre du permis exclusif de recherches de mines dit permis "Taranis";
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce recours gracieux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/01/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
M. MOUROUX Grégoire

Publicité des actes de la commune par publication papier le